

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 Juin 2019

161x19

DEMANDE DE SUBVENTION AIDE DU DÉPARTEMENT A LA CONSERVATION ET A LA RESTAURATION DU PATRIMOINE EN VUE DE LA CONFECTION D'UNE FARINE LOCALE

Le Maire rappelle que la commune des Pennes Mirabeau s'est engagée dans une démarche de revitalisation de son centre ville dit le Vieux village des Pennes Mirabeau.

En effet, celui-ci possède une grande rue commerçante, qui, depuis plusieurs années se vide de petits commerces au profit d'activités tertiaires.

Sur les hauteurs du Village, au point haut de l'éperon rocheux se situe un Moulin, caractéristique des moulins provençaux. Cet emblème des Pennes Mirabeau, visible de loin et depuis l'autoroute A55, pourrait être remis en état pour assurer ses fonctions d'activité de confection de farine.

De ce fait, afin de développer l'activité commerciale et touristique du Moulin, la commune souhaite réaliser sa remise en état afin qu'il reproduise une farine locale.

Dans le cadre de la Conservation et la Restauration du Patrimoine le Conseil Départemental met à disposition une aide jusqu'à 50 % du montant de la dépense HT au titre de l'Aide à la Conservation et la Restauration de Patrimoine et de l'Aide aux projets de développement touristiques locaux.

La faisabilité technique de cette remise en état a été étudiée et le montant des travaux s'élève à 578 477 € HT.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la demande d'aide financière au Département pour la réalisation de ce projet :

Opération	Montant HT	Subvention Escomptée
Reconstruction et Remise en service du Moulin des Pennes Mirabeau	578 477 €	289 239 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- ADOPTE la demande de subvention relative à cette opération,
- SOLLICITE l'aide du Conseil Départemental au titre de la Conservation et à la Restauration du Patrimoine, au taux maximum,
- PRÉCISE que les crédits correspondants figurent au budget
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 31
CONTRE : 0
ABSTENTION : 2 – M. BATTINI – AMARO

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 28 Juin 2019
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA